



Communiqué de presse, le 23 juin 2025

---

## **Gare de Lausanne : déploiement de l'installation de chantier sur l'entier de la place de la Gare et adaptation des offres de stationnement à usage public**

**Les aménagements provisoires sur la partie Est de la place de la Gare seront démantelés dès le 23 juin 2025 pour permettre les travaux du futur sous-sol. Les CFF et la Ville de Lausanne se sont coordonnés pour maintenir l'accessibilité à la gare et garantir une offre de stationnement pour les divers types de mobilité dans ce secteur.**

Dans l'objectif de transformer la gare en une véritable interface multimodale, les CFF poursuivent les travaux qui permettent de construire un nouvel espace souterrain (60'000 m<sup>3</sup>/10'000 m<sup>2</sup>) sous la place de la Gare. Ceux-ci ont débuté à l'Est de la place de la Gare pour la pose d'une déviation piétonne (passerelle), qui permettra, dès le 4 juillet 2025, de maintenir le flux piéton entre l'avenue de la Gare et la gare elle-même malgré les palissades installées pour le chantier. Le démontage des aménagements publics provisoires est quant à lui prévu à partir d'aujourd'hui (23 juin 2025) et les premiers forages commenceront à l'Est et à l'Ouest de la place au cœur de l'été 2025. Parallèlement, les travaux pour la nouvelle émergence de la pointe Ruchonnet, débutés en octobre 2024, se poursuivent normalement. L'année 2025 est dédiée à la reprise en sous-œuvre du bâtiment. Il s'agit de reprendre les fondations du bâtiment pour les consolider et les prolonger afin de créer le raccordement avec le futur sous-sol de la place de la Gare.

### **Stationnement**

L'installation complète du chantier sur la partie Est de la place de la Gare entraîne une adaptation de l'offre en stationnement à usage public. Les places pour personnes à mobilité réduite (PMR) et pour vélos, qui étaient situées à la sortie du bâtiment voyageurs, sont relocalisées dans le secteur. Les places PMR sont déplacées à la sortie de la station de métro m2 (5 places PMR à cet emplacement dorénavant, dont 3 dépose-minute PMR). Les places vélos sont transférées sur l'av. de la Gare (36 places), sur le bas de la rue du Petit-Chêne (156 places), sur le haut de l'av. William-Fraisse (54 places), à l'entrée du quartier muséal (24 places). Les offres de stationnement pour dépose-minute, taxis, livraisons, cars hôteliers ou de tourisme et motos sont maintenues sur leurs emplacements actuels. Le site [www.lausanne.ch/gare-stationnement](http://www.lausanne.ch/gare-stationnement) fournit toutes les informations utiles sur l'offre en matière de stationnement au nord et au sud de la gare.

---

### **CFF SA**

Communication

Rue de la Gare de triage 7, 1020 Renens

Ligne directe +41 51 220 43 43

[presse@cff.ch](mailto:presse@cff.ch) / [www.cff.ch](http://www.cff.ch)

## Habillage des palissades

L'ensemble des palissades de chantier qui seront installées sur la partie Est de la place vont accueillir des éléments de signalétique pour faciliter les déplacements dans le secteur et localiser les arrêts de bus, les stations de taxis, du métro m2, les quais de gare ainsi que des informations générales sur l'agrandissement et modernisation de la gare de Lausanne. Un habillage artistique sera également installé côté route. Il s'agit d'une œuvre créée par Dan Scher. Une autre œuvre sera installée à la même période à la rue de Simplon, réalisée par l'artiste Caroline Tschumi. Ces deux artistes vaudois ont été sélectionnés parmi les 37 candidatures reçues dans le cadre d'un appel à projets organisé par la Ville de Lausanne en coordination avec les CFF.

### Accès piéton à la gare de Lausanne

Les travaux de modernisation et d'agrandissement de la gare de Lausanne n'impactent pas le trafic ferroviaire, l'ouverture des services et commerces ou la mobilité tl. Ainsi, toutes les correspondances sont assurées. Cependant, le chantier peut modifier les cheminements et allonger les temps de parcours. En raison des travaux sur la place de la Gare, il est conseillé de privilégier les cheminements souterrains (par les deux sous-voies).

Actuellement, une seconde passerelle est en construction pour accéder au passage inférieur Ouest (côté Genève) depuis la rue du Simplon. Ces travaux nécessitent la fermeture de l'ascenseur dès le 23 juin 2025 et jusqu'à mi-septembre 2025; les escaliers restent ouverts. Un ascenseur provisoire sera à nouveau disponible pour le passage sous-voies Ouest dès mi-septembre 2025. Les personnes ayant des difficultés à se déplacer ou voyageant avec des poussettes ou de grosses valises sont invitées à emprunter le passage sous-voies Est (côté Vevey) qui sera toujours accessible sans obstacle pendant tout le chantier. Les CFF recommandent aux voyageuses et voyageurs de consulter leur horaire et de rester attentifs aux informations en gare lors de leur voyage.

Plus d'informations sur:

[www.leman2030.ch](http://www.leman2030.ch),

[www.lausanne.ch/polegare](http://www.lausanne.ch/polegare)

Contacts :

- CFF : Service de presse, +41 51 220 43 43, [presse@cff.ch](mailto:presse@cff.ch)
- Ville de Lausanne : Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85

Annexes :

- Plans de situations

---

#### CFF SA

Communication

Rue de la Gare de triage 7, 1020 Renens

Tel. +41 51 220 43 43

[presse@cff.ch](mailto:presse@cff.ch) / [www.cff.ch](http://www.cff.ch)